

FRANÇAIS

UNE LANGUE QUI OUVRE LES PORTES



Adapté de l'affiche gagnante du 1^{er} prix du concours 2016/2017

RÈGLEMENT 2017/2018 – Affiche ton français ! Thème : Destination Canada

ARTICLE 1

L'Association Portugaise des Professeurs de Français, à l'occasion de son XXV^{ème} Congrès, organise un concours d'affiches sur le thème **Affiche ton français!** destiné aux élèves de français des établissements d'enseignement publics et privés.

ARTICLE 2

Le concours s'inscrit dans un objectif de promotion de l'apprentissage de la langue française et des cultures francophones dans les parcours scolaires. Les projets sélectionnés seront exposés lors du Congrès et pourront être utilisés par l'APPF en format affiche, bandeau sur le site Internet ou autre support pour de futures campagnes.

ARTICLE 3

Le concours est ouvert à la rentrée 2017/2018 et l'inscription au concours sera mise à disposition sur le site de l'APPF. Celle-ci devra parvenir à l'APPF jusqu'au **15 décembre 2017**.

ARTICLE 4

Tout professeur des élèves participant au concours et qui respecte les délais de remise des affiches bénéficiera d'une réduction de 10 euros sur les frais d'inscription au Congrès. Cette inscription n'inclut pas le crédit de formation.

ARTICLE 5

Les affiches devront être élaborées par des groupes de 3 élèves maximum. Chaque établissement scolaire devra effectuer une sélection et ne pourra envoyer que **trois affiches au maximum**.

ARTICLE 6

Les projets présentés devront répondre aux critères de composition d'une affiche. Toute œuvre devra **obligatoirement contenir** :

- des images créées ou libres de droits d'auteur
- un slogan promouvant l'apprentissage du français
- le nom de l'association et son logo qui sera mis à disposition sur le site de l'APPF.

Respecter le thème « Destination Canada ».

Toute œuvre doit être réalisée en format numérique et respecter les critères suivants : **format A3. Il devra être envoyé en version numérique (fichier JPEG, PNG) et en version imprimée à 100%**.

Au dos de chaque version imprimée, doivent figurer les éléments suivants :

- Nom et adresse de l'établissement scolaire
- Noms des élèves et du professeur de la classe

Les projets devront être envoyés jusqu'au **12 janvier 2018** à : appf.appf@gmail.com: la **version numérique** et à l'adresse postale la **version imprimée à 100%**.

ARTICLE 7

Les œuvres seront exposées dans le local du congrès qui se tiendra les 26 et 27 janvier 2018 à l'Institut Polytechnique de Tomar. Le jury de sélection sera composé par les participants et invités au congrès qui sélectionneront **les trois meilleures affiches**. La divulgation des résultats et la remise des prix se feront lors de la clôture du congrès et sur la page APPF et facebook.

ARTICLE 8

Les professeurs et les élèves ayant participé à l'élaboration des meilleures affiches recevront les prix suivants :

Professeurs et élèves

- 1^{er} à déterminer par l'Ambassade du Canada
- 2^{ème} à déterminer par l'Institut de Français du Portugal
- 3^{ème} à déterminer par l'APPF

Les prix attribués aux élèves et aux professeurs sont intransmissibles.

Les prix seront remis lors de la clôture du congrès.

ARTICLE 9

Une exposition d'affiches sélectionnées aura lieu lors de la programmation officielle de la Fête de la Francophonie 2018.

ARTICLE 10

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

